

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2020.

Présents : Tous les conseillers sauf Bénédicte CAPRANI, excusée.

Secrétaire de séance : Jean CLERGEOT.

Monsieur le Maire rajoute à l'ordre du jour le vote des subventions aux associations et la demande de passage de la Via Francigéna.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

-Vote des budgets Communal, Bois et Assainissement :

Le Maire présente le budget prévisionnel des 3 budgets communaux :

***Budget Bois 2020 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	37 891.96 €	37 940.00 €
Investissement	7 537.47 €	7 537.47 €

***Budget Assainissement 2020 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	27 269.83 €	69 491.13 €
Investissement	25 081.24 €	25 081.24 €

***Budget Général M14 2020 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	370 067.05 €	370 674.87 €
Investissement	72 411.48 €	125 670.73 €

Les principales dépenses programmées pour 2020 sont la réfection (bouchage des trous) du chemin de la Croix Rouge et de la Gare (une participation ponctuelle de l'Association Foncière sera effective).

Les trois budgets primitifs 2020 sont votés à l'unanimité.

***Budget AF (réunion des membres de l'Association Foncière le samedi 20 juin 2020) :**

Après approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2019 et des comptes de gestion 2019, le budget prévisionnel 2020 pour l'Association Foncière est ensuite présenté :

***Budget AF 2020 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 965.00	9 442.96 €
Investissement	6606.79 €	6606.79 €

Il est **voté à l'unanimité.**

Il est précisé que l'investissement principal sera la réfection du chemin de la Croix Rouge et de la Gare (bouchage des trous) : l'Association Foncière participera ponctuellement à ce projet sur le budget principal.

-Choix membres commission des impôts :

En raison des élections municipales de 2020, il est nécessaire de renouveler la commission des impôts. A l'unanimité, les 6 titulaires sont :

-Pierre PROST
-Denis PERROT
-Sophie BARTOLOZZI
-Sabrina HANRIOT-COLIN
-Thérèse EPAILLY
-Jean-Luc FOLTETE

Et les 6 suppléants sont :

-Didier TAILLARD
-Mathieu JUILLARD
-Marine LATHÉLIER
-Céline VUITTON
-Nathalie PERROT
-Stéphanie MILLET

Le maire Gérard MOUGIN est président de la commission.

-Vote des taux 2020 :

Le Maire propose une augmentation de 2% des taux d'imposition des deux taxes foncières pour 2020 (aucun taux n'est voté pour la taxe d'habitation qui disparaît en 2021 mais la commune touchera la compensation complète de celle-ci en 2020).

Ainsi, le taux passe de 9.03% à 9.18% pour la taxe foncière sur le bâti (pour 25 107.30 euros) ; pour la taxe foncière sur le non-bâti, il passe de 11.43% à 11.62% (pour 4613.14 euros) et la taxe habitation pour la dernière année est de 67 519.00 soit **97 239.44 euros au total**.

-Vote des subventions aux associations :

Le Conseil vote à l'unanimité le montant des subventions attribuées aux associations qui sera le même que pour 2019. Le montant versé au Syndicat Education 2000 sera de 162 000.00 euros. **PETIT RAPPEL** : chaque association doit fournir un bilan financier à la Mairie pour bénéficier de la subvention !

-Via Francigéna : une convention sera signée avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Doubs pour autoriser le passage sur certaines parcelles (numéros 8,22 et 23) de la Via Francigéna (grand itinéraire culturel et voie historique reliant Canterbury à Rome).

URBANISME :

PC : BULLOZ Laurence, 8 chemin des Charmes (abri voitures ouvert).

PC : BOYER Joseph et Nicole, 5A rue du Chalet (construction maison individuelle).

PC : SATORY Thomas et WETZEL Mélody, 17 rue de l'Eglise (hausse du toit et réaménagement terrasse).

PC : SATORY Eugène et BESSE Géraldine, 19 rue de l'Eglise (couverture terrasse existante).

PC : CHARPY Cyrille et Nathalie, 8 rue de l'Eglise (remise/box pour chevaux).

PC : LOMBARD Cédric, 6 rue du Noyer (création d'un garage).

DP : THERON Véronique, 5 rue du Chalet (remplacement d'une fenêtre).DP :

PERROT Denis, 4 rue des Vergers (modification de façade avec création d'une porte).

DP : BULLOZ Laurence, 8 chemin des Charmes (pergola).

DP : FOLTETE Dominique, rue du Château (division terrain en 4 parcelles).

DP : LOUVET Mickaël, 4 impasse des Sapins (création piscine enterrée).

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

-Compte-rendu commission écoles : mise en place par le Syndicat Education 2000 d'une protection le long de la balustrade entre les 2 salles de classe sur le site de Trepot , hausse des tarifs du périscolaire et de la micro-crèche et informations sur le futur site unique à Tarcenay.

-Informations commission bois : une première réception des affouages a eu lieu le samedi 27 juin 2020 et **la deuxième se déroulera le samedi 18 juillet 2020.** Si vous voulez des branchages, vous pouvez venir vous inscrire au secrétariat de mairie.

La commission bois s'est réunie le mercredi 1^{er} juillet 2020 en présence de Messieurs GUILLAME et VALLET (gardes forestiers) pour parler de la gestion de la forêt (vente des bois, affouages, avenir de la parcelle de résineux à Maupois).

-Déplacement du mirador des chasseurs : une demande a été adressée en mairie afin de placer un mirador sur un terrain communal. Une réponse sera donnée après discussion avec l'ACCA pour signer une convention.

-Plan d'alignement : une rencontre est prévue avec le département, la signature de la convention suivra pour une régularisation de ce dossier fin 2020.

-Commission voirie : des devis vont être demandés pour reboucher les trous du chemin de la Croix Rouge et de la Gare.

-Horaires pour le bruit : pour rappel et suite à de nombreuses plaintes, les horaires autorisant les travaux de tonte et autres sont :

. Pour les particuliers utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ou autres appareils bruyants :

En semaine : de 8h30 à 12h00

De 14h00 à 19h30.

Le week-end : de 9h00 à 12h00

De 15h00 à 19h30.

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

. Pour les entreprises :

Du lundi au samedi de 7h00 à 12h30 et de 13h30 à 20h00.

-Crottes de chien : pour rappel, il est demandé aux personnes promenant leur chien de ne pas les laisser faire leurs besoins devant l'école pour des questions d'hygiène vis-à-vis des enfants. Merci.

-Congés d'été : l'agence postale et le secrétariat de mairie seront fermés **du jeudi 23 juillet 2020 inclus au samedi 25 juillet 2020 inclus** et **du vendredi 7 août 2020 inclus au samedi 29 août 2020 inclus.**

Pour retrouver ce compte rendu vous pouvez consulter notre site :

<https://trepot.fr/>

A la rubrique : Conseils municipaux